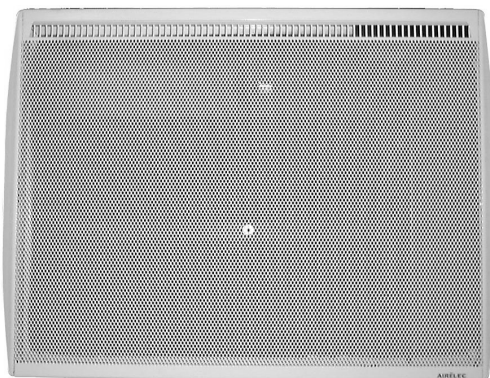


# GUIDE DE MONTAGE et D'UTILISATION

A conserver par l'utilisateur de l'installation. Lire attentivement avant toute opération.



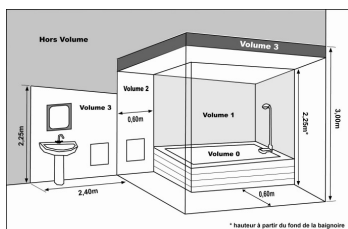
## PRESTANCE SAS TEI

230 V ~ □ IP 24 IK 08

### MONTAGE DU PANNEAU RAYONNANT

#### 1. Précaution d'emploi

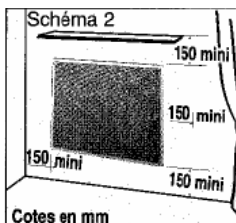
1.1 La précision de la régulation rend le rayonnant sensible aux entrées d'air parasites, influences dalles froides, etc. Il est important de déterminer avec soin son emplacement. L'appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la NFC 15100 et peut être installé dans le volume 2 ou 3 (Schéma 1).



- 1.2 Le rayonnant ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.
- 1.3 L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- 1.4 Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

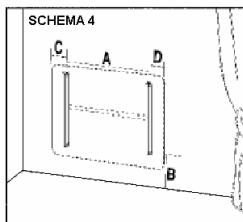
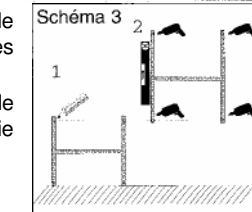
#### 2. Fixation

2.1 Les distances minimales entre le rayonnant et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (Schéma 2).



2.2 Le rayonnant se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage. Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante :

- Oter la platine de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes supérieures.
  - Positionner la platine verticalement contre le mur en reposant sur le sol achevé la partie inférieure des montants (Schéma 3-1).
  - Tracer, percer et cheviller les trous situés sous les clips d'accrochage supérieurs.
- 1
- 
- Coulisser la platine vers le haut jusqu'à amener les trous inférieurs de la platine sur les trous réalisés au mur (Schéma 3-2).
  - Tracer, percer et cheviller les 2 trous supérieurs, puis visser.
  - Bloquer toutes les vis, après vous être assuré que la platine de fixation est correctement positionnée.



C et D indiquent la position de l'appareil par rapport à la platine de fixation (Schéma 4).

2.3 Les distances A, C et D (Schéma 4) varient selon la puissance du rayonnant. (voir tableau ci-dessous).

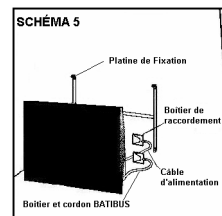
P(W)	500	750	1000	1500	2000
A(mm)	178	178	248	405	535
B(mm)	270	270	270	270	270
C(mm)	141	141	141	141	191
D(mm)	227	227	257	300	320

#### 3. Raccordement électrique

3.1 Alimentation : 230 V~ monophasé

#### 3.2 Raccordement

Le rayonnant est équipé d'un cordon d'alimentation 2 conducteurs, à raccorder dans le boîtier de raccordement mural.



Respecter le raccordement suivant :

**Phase = Marron**  
**Neutre = Bleu**

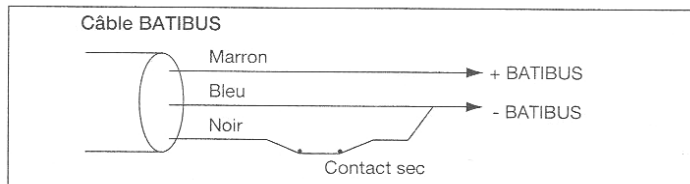
#### 3.3 BUS de commande : BATIBUS.

3.4. Raccordement à BATIBUS : le raccordement s'effectue via un câble 3 conducteurs identifié par l'étiquette ci-dessous :

ATTENTION	PLUS :	MARRON
DESTRUCTION SI CABLE BUS RACCORDÉ SUR 200-240 ~	MOINS :	BLEU ( commun)
RACCORDEMENT OBLIGATOIRE SUR RÉSEAU BATIBUS 15 V	FEUILLURE :	NOIR
	En l'absence de contact de feuillure, raccorder les conducteurs noir et bleu ensemble.	

3.4.1 Absence de contact de feuillure : se conformer aux indications de l'étiquette.

3.4.2 Utilisation d'un contact de feuillure : le contact doit être de type sec (libre de potentiel) normalement fermé quand la fenêtre est fermée, le câblage à effectuer doit être conforme au schéma ci-dessous :



## DESCRIPTION DE L'APPAREIL

- Un capot de protection de la carte de commande signalisation.
- Une carte commande signalisation comprenant l'afficheur et trois touches de programmation.
- Un câble d'alimentation secteur.
- Un câble de raccordement au circuit BATIBUS avec son étiquette informative.



## MISE EN SERVICE DU PRESTANCE SAS TEI

Le PRESTANCE SAS TEI AIRELEC peut fonctionner suivant 3 modes :

- Remplacement des PRESTANCES SAS TEI 2.5 et antérieurs, ou complément d'installation déjà existante. A cet effet, il est livré configuré pour ce mode.
- Installation nouvelle utilisant des centrales compatibles V3.
- En mode local en l'absence de centrale.

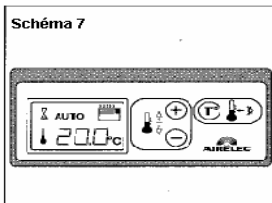
### Configuration en mode V 2.5

Pour effectuer la configuration, le PRESTANCE SAS TEI doit être en mode mesure (thermomètre affiché en bas à gauche de l'écran voir schéma 7). S'il n'y est pas, appuyer sur la touche T jusqu'à l'apparition du thermomètre.

- 1° : Appuyer simultanément sur les touches + et -, et, en les maintenant, appuyer sur la touche T.
  - 2° Relâcher les touches + et -.
  - 3° Maintenir la touche T jusqu'à apparition du numéro de version : **2.5**
- B. Appuyer **3 fois** sur la touche T. L'écran affiche l'adresse PRESTANCE SAS TEI programmée : **1 : 01**
- C. Appuyer sur les touches + ou - pour modifier cette adresse jusqu'à celle attribuée au convecteur.
- D. Appuyer sur T pour finir la programmation.

### Configuration en mode V3

- Comme pour la V 2.5, sauf indication : **3** au lieu de **2.5**
- Appuyer **1 fois** sur la touche T. L'écran affiche la première partie du numéro de série, exemple : **001**. Le noter.
- Appuyer **1 fois** sur la touche T. L'écran affiche la 2<sup>e</sup> partie du numéro de série, exemple **102**
- Noter le numéro de série complet, soit dans notre cas : **001102**
- Appuyer **2 fois** sur la touche T.



## UTILISATION DU PRESTANCE SAS TEI

### 1. Interface utilisateur :

#### 1.1 Affichage normal

Les écrans accessibles par la touche T sont :

#### En présence d'une centrale :

Température mesurée Consigne centrale

Dérogation Entrée en dérogation Dérogation en cours

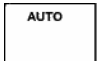
#### En l'absence de centrale :

Température mesurée Consigne Locale

Modification de la température de consigne avec les touches (+) ou (-). La consigne est clignotante lors de l'appui sur (+) ou (-)

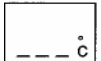
### 1.2 Affichages particuliers

Il existe 3 affichages particuliers qui sont prioritaires sur les affichages normaux. Dans ces trois cas, le clavier est inopérant.



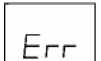
#### Mode veille

Uniquement en mode PRESTANCE SASTEI 3.0 et en présence centrale.



#### Fenêtre ouverte

Cet écran apparaît sur l'ouverture du contact de feuillure.



#### Défaut de sonde

Cet écran apparaît si la sonde est coupée ou court-circuitée.

## DEPOSE DE L'APPAREIL

**RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par du personnel qualifié et agréé.**

### 1. Dépose de l'appareil :

- Avant d'ôter l'appareil de sa platine, couper son alimentation.
- A l'aide d'un outil (tournevis, etc. ) assurer le déverrouillage de la platine en agissant sur les deux pattes supérieures.
- Soulever l'appareil verticalement afin qu'il se dégage de sa platine.
- Débrancher le câble d'alimentation du boîtier de raccordement mural.
- Débrancher le câble BATIBUS du boîtier de raccordement.

### 2. Remplacement du câble d'alimentation :

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

## CONSEILS PRATIQUES

### 1. Fonctionnement économique :

- Éviter de surchauffer votre habitation : par degré au-dessus de 20°C votre consommation peut augmenter de 10 %.

### 2. Sécurité de fonctionnement :

- **Avertissement :**



**Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.**

**L'avertissement « NE PAS COUVRIR » rappelle ce risque.**

- Ne masquez pas l'appareil par un meuble ou un rideau, vous en perturberiez le fonctionnement.
- Nettoyez et dépoussiérez la grille de sortie d'air.

### 3. Précautions d'utilisation :

- Assurer un fonctionnement régulier de l'ensemble des appareils de chauffage dans une même pièce.
- Éviter que quelques appareils de chauffage fonctionnent en permanence pour le chauffage de l'ensemble de l'habitation, des désordres peuvent résulter de ce type de manœuvre : déséquilibre thermique, confort moindre, surconsommation, micro-condensation.
- Ne pas couper la ventilation mécanique, celle-ci doit fonctionner en permanence.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien.

Date et cachet :



109, Boulevard Ney - 75018 PARIS  
Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74